



Présentation du concours des Prix eTwinning de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous êtes inscrit sur la plateforme www.etwinning.net et vous avez mené des échanges eTwinning pendant la période comprise entre le 1er septembre 2015 et le 30 juin 2016?

Quels que soient la durée de ces échanges, les thèmes traités ou les matières abordées, le nombre de partenaires, d'élèves ou d'activités, ne soyez pas inutilement modestes et présentez vos réalisations au concours pour le Prix eTwinning 2015-2016.

- Jeudi 30 juin 2016 : date limite de rentrée du formulaire-type présentant la réalisation eTwinning

(à télécharger sur www.enseignement.be/etwinning rubrique « Prix et Labels »).

- Mercredi 12 octobre 2016 : remise des prix eTwinning à la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, cérémonie commune aux 3 Communautés.

Un concours pour qui ?

Pour tout établissement de l'enseignement obligatoire, fondamental et secondaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux, niveaux, types et formes d'enseignement).

Ne sont pas prises en compte :

- les réalisations individuelles,
- les réalisations commerciales,
- les réalisations qui ne respectent pas les dispositifs légaux et éthiques concernant l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Quelles réalisations ?

Tout échange à distance à l'aide des TIC entre, au minimum, une classe d'un établissement d'enseignement, fondamental ou secondaire et une autre classe de Belgique ou d'un des autres pays européens participants.

Une catégorie spéciale récompensera les projets "eTwinning Belgica", projets menés en Belgique entre 2 classes de Communautés différentes.

Quels prix ?

Les prix consistent en bon d'achat de matériel informatique ou multimédia pouvant aller jusqu'à mille deux cent cinquante euros (1 250€). Les écoles lauréates bénéficient en outre du « label de Qualité » et de la promotion de leurs actions en Belgique et en Europe.

La remise des prix aura lieu le mercredi 12 octobre 2016 à Bruxelles, à la Bibliothèque royale de Belgique.

Jury et critères

Le jury se réunira en septembre 2016 et les candidats seront aussitôt prévenus des résultats.

Les critères qui serviront à départager les projets sont :

- la qualité de la préparation, de la réalisation et de l'évaluation de l'échange ;
- la qualité des échanges et interactions entre les élèves (dimension collaborative)
- l'utilisation pédagogique des TIC par les élèves ;
- la dimension interculturelle de l'échange;
- la dimension interdisciplinaire de l'échange.

Par ailleurs, il sera tenu compte des facteurs tels l'âge des élèves ou le type d'enseignement, facteurs qui influencent la qualité des réalisations.

Quelles réalisations présenter ?

Il n'y a pas de maximum au nombre de partenaires impliqués dans un échange.

Le responsable de l'échange, en Fédération Wallonie-Bruxelles, doit être inscrit sur www.etwinning.net.

Un même responsable peut présenter différents projets eTwinning au concours.

Comment les présenter ?

A l'aide du formulaire de présentation, téléchargeable sur le site, à faire signer par le chef d'établissement.

Mettez-vous à la place du jury qui ne connaît ni votre école, ni vos élèves, vos partenaires, ou votre projet et donnez le maximum d'informations concrètes.

Aux annexes lourdes, préférez un lien vers des documents déposés sur vos espaces de travail et/ou vos sites. Si votre espace est protégé par un mot de passe, merci de le communiquer.

Soignez particulièrement le descriptif des activités de vos élèves, de leurs interactions avec les élèves partenaires et des évaluations mises en place.

Les formulaires incomplets ne seront pas pris en considération.

Période éligible

Le projet peut avoir débuté avant le 1er septembre 2015 ou se prolonger après le 30 juin 2016, du moment qu'il y a eu des échanges pendant la période comprise entre le 1er septembre 2015 et le 30 juin 2016.

Lien avec un projet Comenius/Erasmus+

Les réalisations eTwinning peuvent avoir fait partie d'un projet Comenius/Erasmus+. Il convient alors de bien distinguer ce qui relève d'une réalisation eTwinning et de mettre l'accent sur les échanges virtuels et l'utilisation pédagogique des TIC.

Déjà lauréat d'une année précédente ?

Le fait d'avoir déjà été lauréat lors d'une des 4 années précédentes n'empêche pas d'être à nouveau lauréat cette année. Si une personne porteuse de projet a déjà été lauréate 5 fois consécutives, il lui faudra attendre 2 ans avant de se représenter au concours.

Encore des questions ? Contactez etwinning@cfwb.be ou

Cécile GOUZEE, coordinatrice, cecile.gouzee@cfwb.be

Tél. : +32 (0)2 542 62 88 GSM +32 (0) 477/810 163

Caroline JAUNIAUX, caroline.jauniaux@cfwb.be

Tél. : +32 (0)2 413 29 77

Bureau d'Assistance eTwinning pour la Fédération Wallonie-Bruxelles www.enseignement.be/etwinning
www.etwinning.net

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Direction des Relations internationales - Bureau 6A005

Bvd Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles